

# JE FAIS MES CHOIX HÔTELIERS



NOS OFFRES POUR VOTRE  
CONFORT  
PLAISIR



Pour garantir **votre bien-être** et **votre confort** durant votre hospitalisation, la Polyclinique Saint Côme met à votre disposition plusieurs offres de **chambres particulières**.

## Ma chambre particulière

La plupart des **mutuelles** prennent en charge tout ou partie des frais liés à la chambre particulière. *Pensez-y !*

Pour connaître nos tarifs, rendez-vous sur : [www.stcome.com](http://www.stcome.com)

Si vous avez la Complémentaire Santé Solidaire (ex-CMU), il vous sera exigé le paiement anticipé des suppléments non pris en charge par cette complémentaire.



## EN HOSPITALISATION COMPLÈTE

### Médecine et Chirurgie



- Une chambre individuelle calme et intime avec **salle de bain privative**
- Des **sanitaires dédiés**
- Un ensemble de services **multimédia illimité\*** :



\* selon le type de prestation hôtelière choisie

## EN CHIRURGIE AMBULATOIRE



- Une chambre individuelle avec **sanitaires dédiés**
- Un retour de bloc opératoire dans une **ambiance apaisée**

Tout savoir sur les  
frais d'hospitalisation  
à votre charge

Le forfait  
hospitalier



Le forfait  
à 24 €



Les compléments  
d'honoraires





## Bien préparer son intervention, c'est aussi bien préparer sa préadmission



### Facilitez vous la vie avec YOOli

En vue de simplifier votre admission administrative, la Polyclinique a mis en place un partenariat qui vous permet de réaliser toutes vos démarches administratives d'admission depuis chez vous !

Grâce à Yooli, je fais ma préadmission, je dépose mes documents administratifs, je déclare ma personne de confiance, je choisis mes prestations hôtelières, ma chambre particulière, et bien plus encore !

#### Comment ça marche ?

Dès la programmation de votre séjour, vous allez recevoir un mail et/ou un texto vous invitant à aller sur Yooli.fr.

Il vous suffira ensuite de créer votre compte et de vous laisser guider.

L'heure de convocation sera transmise par SMS 72 à 48h avant l'intervention.  
Dans certains cas, elle peut être donnée par la secrétaire de votre praticien.

## Naturellement, notre équipe d'admission accompagne dans ces démarches toutes les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les outils numériques ou qui n'en sont pas équipées.

Si vous faites le choix d'une préadmission sur place, pensez à apporter les éléments suivants

- Justificatif d'identité avec photo : carte d'identité ou passeport
- Carte d'assuré social en cours de validité : carte vitale ou attestation
- Carte mutuelle et accord de prise en charge si nécessaire

**Si l'hospitalisation concerne votre enfant mineur** : Pièce d'identité des 2 parents et livret de famille

**Si l'hospitalisation concerne un patient sous tutelle** : Pièce d'identité du tuteur et papier de jugement  
Le formulaire « autorisant l'hospitalisation » doit être daté et signé par le tuteur moins d'un mois avant l'intervention.

Il vous sera également demandé des informations sur :

- Vos droits : directives anticipées, la désignation de vos personnes de confiance et personnes à prévenir
- Vos choix hôteliers : accompagnement, chambre particulière (sous réserve de disponibilités), ect ...

**La préadmission est une étape essentielle à votre prise en charge.  
Ne l'oubliez pas !**